

Notice Fiche Cépage

<http://plantgrape.plantnet-project.org>

Nom de la variété en France

Nom sous lequel la variété est officiellement inscrite au Catalogue des variétés de vigne en France

Origine

L'origine géographique de la variété est précisée ou par défaut, la zone de culture traditionnelle. L'origine génétique de la variété est également indiquée lorsqu'elle est connue grâce notamment aux analyses génétiques publiées ou bien obtenues par l'équipe Génétique Vigne de l'INRA de Montpellier (UMR DIAPC) et du Domaine de Vassal (Valérie Laucou, Thierry Lacombe, Manuel Di Vecchi Staraz, Jean-Michel Boursiquot et Patrice This).

Synonymie

Noms alternatifs pouvant désigner la variété en France, sous certaines conditions réglementaires, ou dans d'autres pays membres de l'Union Européenne.

Données règlementaires

Cette information indique dans quels pays membres de l'Union Européenne la variété est officiellement inscrite. Sauf mention contraire, la variété en question est inscrite sur la liste A1 c'est-à-dire que les plants produits peuvent être commercialisés au sein de l'Union européenne et sont éligibles au classement vitivinicole en France. S'il est précisé que la variété en question est inscrite en liste A2, cela signifie que les plants produits peuvent être commercialisés au sein de l'Union européenne mais ne sont pas éligibles au classement vitivinicole en France.

Utilisation

Cette information indique l'usage normal et réglementaire qui peut être fait des raisins.

Evolution des surfaces cultivées en France

Les chiffres indiqués proviennent des cadastres viticoles (IVCC, ONIVIT, ONIVINS), des recensements généraux de l'agriculture (SCEES-INSEE), et du casier viticole informatisé (DGDDI).

Éléments de description

Seuls les principaux éléments ampélographiques permettant de caractériser les variétés et de les identifier ont été retenus. Ils sont décrits selon le code de description reconnu par l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (O.I.V), l'Union de la Protection des Obtentions Végétales (U.P.O.V) et Bioversity International.

Les photographies de feuilles et de grappes ont été prises en conditions naturelles, sur souches, dans des situations très voisines quant aux conditions de culture (sol sableux – littoral méditerranéen) :

- Domaine de l'Espiguette (IFV), Le Grau de Roi (Gard),
- Domaine de Vassal (INRA), Marseillan (Hérault),
- Campus de la Gaillarde (Montpellier SupAgro), Montpellier (Hérault).

Seules quelques photographies ont été prises dans d'autres régions viticoles.

Profil Génétique

Le profil génétique de la variété est donné pour les 9 marqueurs microsatellites (ou SSR) retenus dans le cadre du programme européen « GrapeGen06 » (<http://www1.montpellier.inra.fr/grapegen06>). Les valeurs absolues de taille d'allèle peuvent varier légèrement d'un laboratoire à l'autre mais les différences relatives entre les deux allèles d'un microsatellite sont stables. Les analyses génétiques ont été réalisées par l'équipe Génétique Vigne de l'INRA de Montpellier (Valérie

Laucou) et par le Pôle Matériel Végétal de l'IFV (Delphine Legrand).

Phénologie

Les stades phénologiques indiqués résultent d'observations réalisées au Domaine de Vassal où l'ensemble de ces variétés sont rassemblées en collection. Les résultats sont exprimés par rapport au cépage de référence le Chasselas B afin de pouvoir établir des comparaisons entre années et entre sites. Ainsi, à titre indicatif, les dates des stades phénologiques du Chasselas B au Domaine de Vassal sont les suivantes :

- date de débourrement, le 21 mars (moyenne sur 50 ans)
- date de maturité, le 14 août (moyenne sur 50 ans)

Aptitudes culturales et agronomiques

La synthèse des aptitudes résulte d'observations sur le terrain ou, à défaut, du dépouillement et de l'étude de références bibliographiques.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Les remarques signalées résultent également d'observations sur le terrain ou, à défaut, de dépouillement et d'analyse de références bibliographiques.

Potentialités technologiques

Les tailles des grappes et des baies qui sont précisées se rapportent aux échelles suivantes :

Taille	Variétés de cuve		Variétés de table	
	Grappe (g)	Baie (g)	Grappe (g)	Baie (g)
Très petite	? 100	< 1	< 150	< 2
Petite	100 - 200	1,5 - 2	150 - 250	2 - 3,5
Moyenne	200 - 250	2 - 2,5	250 - 400	3,5 - 5,5
Grosse	250 - 400	2,5 - 3,5	400 - 700	5,5 - 8
Très grosse	> 400	> 3,5	> 700	> 8

Les remarques portant sur les caractéristiques des vins résultent généralement de dégustations.

Sélection clonale en France

Dans cette rubrique, la liste des clones agréés est précisée ; des renseignements sont également fournis sur les conservatoires de clones.

Références bibliographiques

Les principales sources bibliographiques sont mentionnées.

[Licence Creative Commons](#)

Image not found

<https://i.creativecommons.org/l/by-nc-sa/4.0/88x31.png>

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](#)



